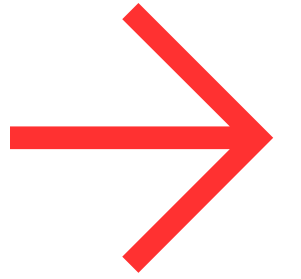


2025 MISE À JOUR



PLAN D'ACTION POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CANADA



A Solution Space by
Generate Canada



TABLE DES MATIÈRES

01. À propos du Plan d'action pour une économie circulaire au Canada	2
Notre vision	4
02. Les catalyseurs clés	5
Information	6
Collaboration	7
Innovation	8
Politique	9
Investissement	10
03. Les actions prioritaires	11

Le **Plan d'action pour l'économie circulaire (ÉC) du Canada** constitue un cadre essentiel visant à accélérer la transition du pays d'une économie linéaire fondée sur le modèle « extraire–produire–jeter » vers un système économique régénératif et circulaire. En 2025, alors que la concurrence mondiale s'intensifie et que les impacts climatiques s'aggravent, la nécessité d'une stratégie nationale unifiée se fait plus pressante que jamais.

Le Canada affiche actuellement l'un des taux de consommation par habitant les plus élevés au monde, alors que son taux de circularité n'atteint que 6 %. En adoptant des stratégies et des pratiques d'économie circulaire, le Canada peut réduire sa vulnérabilité face à la volatilité des marchés en diminuant sa dépendance aux ressources limitées, en renforçant la résilience des systèmes locaux et en diversifiant à la fois les chaînes d'approvisionnement et les sources de revenus.

CONSOLIDER LES BASES : DE LA VERSION 1.0 À LA VERSION 2.0

Le Plan d'action pour l'ÉC du Canada sert d'outil fédérateur destiné à rassembler les parties prenantes — secteur privé, gouvernements, milieux universitaires et associatifs, investisseurs, innovateurs et société civile — autour d'un objectif commun. Il fournit un cadre partagé, identifie les priorités stratégiques et, surtout, établit des « voies d'accès » pour une action coordonnée.

Cette mise à jour de 2025, la **version 2.0 du Plan d'action pour l'ÉC du Canada**, s'appuie directement sur les fondations établies par l'édition inaugurale de 2023. Le plan initial avait défini cinq leviers essentiels pour faire progresser la circularité au Canada : Information, Collaboration, Politiques, Innovation et Investissement. Il proposait trente actions prioritaires à court terme, conçues pour être révisées et actualisées tous les deux ans.

La version 2.0 n'est pas un virage, mais une amplification. Elle intègre les données, apprentissages et constats recueillis depuis 2023, notamment lors du **Sommet canadien sur l'économie circulaire (SCEC) 2025** tenu à Montréal. En alignant nos efforts diversifiés, nous pouvons réduire les risques liés aux investissements, accélérer la mise à l'échelle des innovations circulaires et garantir que notre élan collectif dépasse la somme de nos actions individuelles — transformant des initiatives fragmentées en un véritable changement systémique.

1. Conseil des académies canadiennes. (2021). Un tournant décisif.



PROGRÈS ET ÉLAN DEPUIS 2023

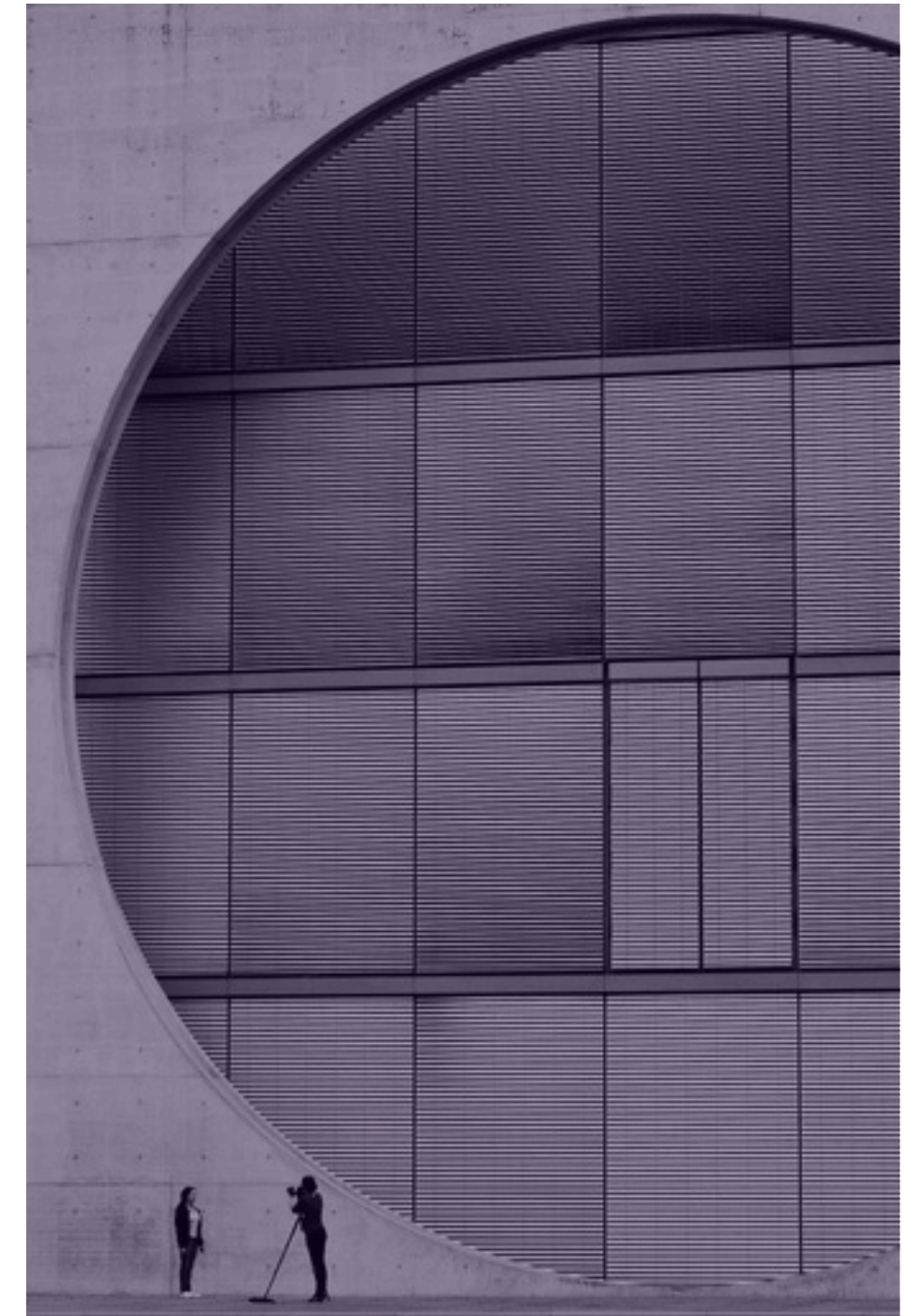
Depuis le lancement du Plan d'action 2023, l'écosystème circulaire canadien a pris un élan indéniable. La stratégie de mise en avant des **leviers critiques** a permis des progrès tangibles, notamment dans les domaines de l'innovation, de l'investissement, des politiques publiques et de la collaboration.

- **Réduction des risques liés à l'innovation et à l'investissement:** Les efforts conjoints ont permis de diminuer les risques associés à des innovations circulaires clés, facilitant le passage des concepts pilotes à des opérations commerciales à grande échelle. Par exemple, le Conseil de l'innovation circulaire (CIC) a lancé un projet pilote de réutilisation visant à tester et démontrer l'utilisation de contenants réutilisables dans les secteurs de l'épicerie et des services alimentaires. Ces efforts incluent également une collaboration accrue avec le secteur financier pour adapter les pratiques de prêt aux entreprises circulaires et élargir la taxonomie de la finance durable. Leadership for Circular Economy Canada (CELC), de son côté, collabore activement avec des institutions financières afin d'identifier les risques clés, d'améliorer les solutions de financement et d'investissement, et d'explorer l'intégration de l'économie circulaire comme objectif environnemental explicite dans la taxonomie de la finance durable. CELC et CIC ont aussi contribué à l'expansion de l'incubateur/accélérateur Project Zero, destiné à soutenir la mise à l'échelle de modèles d'affaires circulaires.
- **Avancement des politiques publiques:** Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont considérablement accéléré la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les plastiques et les emballages, offrant ainsi des mécanismes financiers essentiels pour soutenir les infrastructures de recyclage. De plus, le gouvernement fédéral poursuit la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, alignant directement l'extraction, le traitement et le recyclage des ressources clés sur les principes de circularité. Le CELC a lancé en 2024 un incubateur de politiques d'économie circulaire de gouvernement à gouvernement (G2G) visant à réduire les cloisonnements juridictionnels. Parallèlement, le CIC travaille avec le Groupe CSA et d'autres partenaires à l'élaboration de normes nationales et à l'influence des politiques à long terme. Le CIC a également créé des groupes d'achat publics pour coordonner et renforcer le pouvoir d'achat collectif de biens circulaires. Le CIC a élargi ses programmes en matière d'approvisionnement circulaire, soutenant l'intégration officielle du Canada au premier groupe de travail international sur l'approvisionnement (CFIT) et le lancement du tout premier réseau canadien Procure4Circular.
- **Approches sectorielles ciblées:** Les chaînes de valeur prioritaires — plastiques et emballages, système agroalimentaire, stockage d'énergie et batteries — ont évolué, passant du partage de connaissances à la mise en œuvre de feuilles de route sectorielles concrètes. Le CELC a notamment lancé un Pôle d'innovation en construction circulaire, destiné à accélérer l'adoption de pratiques circulaires dans les secteurs de la construction et de l'immobilier, tandis que le CIC a conçu et lancé le Centre Partager–Réutiliser–Réparer, visant à accroître la sensibilisation et la participation communautaire à l'économie du partage.
- **Expansion de la campagne nationale de sensibilisation à l'économie circulaire au Canada :** Le CIC continue d'élargir la portée du Mois de l'économie circulaire au Canada, mobilisant chaque octobre des milliers de personnes à l'échelle nationale, avec la participation de plus de 350 entreprises, gouvernements et groupes communautaires à travers divers événements et activités en ligne. La campagne génère des milliers de mentions de mots-clics et environ une centaine d'événements — allant des cafés de réparation aux conférences, en passant par les échanges de vêtements.
- **Élaboration de feuilles de route et de plans d'action locaux en économie circulaire :** Plus de 20 villes et gouvernements locaux à travers le Canada ont désormais élaboré leurs propres feuilles de route pour l'économie circulaire. Ces plans vastes et complets adaptent des solutions circulaires locales alignées sur les objectifs plus larges de développement économique, de durabilité et de lutte contre les changements climatiques.

UN CONTEXTE CANADIEN EN PLEINE ÉVOLUTION

Depuis la publication de la version 1.0, d'importantes transformations ont marqué le paysage nord-américain et mondial. La version 2.0 en tient compte à travers les éléments suivants :

- **Perturbations des chaînes d'approvisionnement:** Les dernières années ont révélé la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. En privilégiant la remanufacturation, la réutilisation et la réparation domestiques, le modèle circulaire renforce directement la résilience économique du Canada, crée des emplois locaux durables et accroît la rétention de valeur à l'échelle nationale — essentielle pour une productivité à long terme.
- **Vents contraires géopolitiques:** La résurgence du protectionnisme et la montée des barrières commerciales potentielles en Amérique du Nord, notamment liées aux critères environnementaux (tels que les ajustements carbone aux frontières), exigent une diversification économique.
- **L'économie circulaire offre une solution domestique puissante :** en réutilisant les matériaux et ressources déjà présents sur le territoire, le Canada réduit sa dépendance aux marchés internationaux volatils et se protège des chocs mondiaux, tout en stimulant une préférence accrue pour les biens et services « fabriqués au Canada ».
- **La montée en puissance des villes:** Bien que les politiques nationales soient essentielles, le SCEC 2025 a confirmé que les villes et les gouvernements locaux sont les véritables moteurs de l'innovation et de la mise en œuvre circulaires. Responsables de la gestion des flux de déchets complexes et des investissements dans les infrastructures municipales, leur rôle — de l'approvisionnement circulaire à la gestion des déchets alimentaires et de construction — s'est considérablement renforcé. Le Plan d'action 2.0 souligne la nécessité pour les gouvernements fédéral et provinciaux de passer de subventions compétitives à court terme à des financements d'infrastructure prévisibles et à long terme, appuyés par un partage d'intelligence stratégique favorisant la mise à l'échelle à l'échelle municipale.



PRINCIPAUX CONSTATS DU SCEC 2025

Le Sommet canadien sur l'économie circulaire 2025, ayant pour thème « S'attaquer aux plus grands défis du Canada », a constitué le moteur de cette version actualisée du Plan d'action 2.0. Rassemblant presque 1 000 délégués, le Sommet s'est concentré sur des solutions concrètes et applicables.

Les principaux enseignements intégrés au Plan d'action 2.0 comprennent :

- **Se rassembler pour le changement :** Le SCÉC 2025 a réaffirmé l'importance de réunir les parties prenantes de manière coordonnée afin d'élaborer une Feuille de route nationale pour l'économie circulaire, offrant la base stratégique, réglementaire et collaborative nécessaire pour déployer les pratiques circulaires de façon cohérente à travers les secteurs et les régions.
- **Les données comme moteur:** Le SCÉC 2025 a souligné que la prise de décisions circulaires éclairées — qu'il s'agisse d'optimisation des chaînes d'approvisionnement ou de conception de produits — exige des données robustes, en temps réel, et des indicateurs normalisés. La version 2.0 accorde donc une importance accrue à l'élaboration de normes nationales de données, au développement d'outils de référence (benchmarking) et à la mise en œuvre de passeports numériques de produits (PNP) favorisant la transparence et la confiance des consommateurs.
- **La finance comme catalyseur:** Les discussions ont démontré que la mise à l'échelle de la circularité passe par la réduction de la perception de risque financier. Une collaboration accrue entre la communauté de l'économie circulaire et les institutions financières canadiennes est essentielle pour élargir les taxonomies de finance durable, réduire les risques associés aux modèles d'affaires circulaires et combler les lacunes d'investissement dans les infrastructures.
- **La réduction des ressources comme priorité:** Tout en maintenant l'importance du recyclage, le Sommet a réaffirmé la primauté d'agir au sommet de la hiérarchie des ressources. Un accent renouvelé est mis sur les initiatives de réduction, réutilisation et réparation dans des secteurs clés comme l'alimentation, le textile, la construction et l'emballage, plutôt que sur la seule gestion de fin de vie. Les achats comme levier de mise à l'échelle du marché. Le potentiel, encore largement inexploité, des achats publics et privés pour stimuler la demande en biens et services circulaires a été clairement identifié. La normalisation des critères d'approvisionnement et l'utilisation du pouvoir d'achat collectif sont essentielles pour transformer des solutions circulaires de niche en véritables forces de marché.
- **L'approvisionnement et les politiques comme leviers de marché :** Le CCES 2025 a clairement mis en évidence le vaste potentiel encore inexploité des achats publics et privés pour créer une demande stable et à grande échelle de produits et de services circulaires. La normalisation des critères d'approvisionnement et la mise à profit du pouvoir d'achat collectif sont essentielles pour faire passer les solutions circulaires de projets de niche à de véritables forces motrices du marché. De plus, le Plan d'action pour l'économie circulaire 2.0 souligne la nécessité pour les gouvernements fédéral et provinciaux de passer de subventions concurrentielles fondées sur des projets à un financement d'infrastructures à long terme, prévisible, ainsi qu'à un partage d'intelligence stratégique permettant d'accroître l'évolutivité au niveau municipal.
- **Inclusion et équité sociale:** Une économie circulaire résiliente doit être inclusive. Les discussions ont souligné la nécessité d'impliquer les communautés marginalisées et de valoriser les savoirs autochtones, afin que les bénéfices économiques et sociaux de la transition circulaire — notamment en matière de création d'emplois et de préservation culturelle — soient distribués équitablement à travers toutes les régions et tous les groupes démographiques du Canada.

À PROPOS

À la lumière de ces développements, le Plan d'action pour l'économie circulaire du Canada – Version 2.0 réaffirme l'engagement du pays envers une économie circulaire compétitive, inclusive, résiliente et carboneutre. Il canalise l'énergie du progrès accompli et l'urgence du contexte actuel dans une feuille de route renouvelée et concrète pour les deux prochaines années.



NOTRE VISION

L'économie circulaire fait progresser le Canada vers un bilan net zéro et une nature positive, en soutenant la prospérité économique par l'innovation et le bien-être des Canadiens d'aujourd'hui et des générations futures.



LES CATALYSEURS CLÉS

La mise à jour du Plan d'action pour l'économie circulaire du Canada de 2023, afin de renouveler les actions prioritaires à court terme et les axes d'intervention pour faire progresser l'économie circulaire au Canada, constituait un objectif clé du Sommet canadien sur l'économie circulaire 2025 tenu à Montréal.

Cinq catalyseurs clés ont été identifiés comme étant les principaux moteurs de l'économie circulaire. Ces éléments ont été comparés à des travaux antérieurs réalisés au Canada, tels que le rapport [Amérique du Nord circulaire](#) et le rapport [Un tournant décisif](#), ainsi qu'à des feuilles de route pour l'ÉC d'autres pays, comme la Finlande et le Chili. Bien que ce plan d'action pour l'économie circulaire soit organisé autour de cinq éléments facilitateurs distincts, leur interconnexion et les dépendances entre les différentes parties prenantes soulignent la nécessité d'une collaboration.

Ces catalyseurs et leurs déclarations de résultats respectives sont décrits dans les pages suivantes.



- 1 INFORMATION**
Utiliser les données, l'information, l'éducation et la formation comme fondement du succès.
- 2 COLLABORATION**
Établir de nouveaux partenariats et liens culturels pour accélérer le changement.
- 3 INNOVATION**
Stimuler l'innovation circulaire dans les industries, les secteurs et les chaînes d'approvisionnement.
- 4 POLITIQUE**
Aligner les politiques, l'approvisionnement et les standards pour accélérer les actions et les investissements en matière d'économie circulaire.
- 5 INVESTISSEMENT**
Diriger le capital et les financements afin de soutenir la circularité et combler les lacunes en matière d'infrastructures.

CATALYSEUR 1 : INFORMATION



**Utiliser les données,
l'information, l'éducation et
la formation comme
fondement du succès.**



La sensibilisation sera essentielle pour faire progresser l'économie circulaire au Canada, y compris pour les stratégies et solutions circulaires qui apportent des avantages économiques, sociaux et environnementaux. L'information et le partage des connaissances sont des éléments fondamentaux à cet égard, qui doivent être fondés sur des données défendables et accessibles, des preuves et des recherches fondées sur des données probantes. La formation aux compétences et l'éducation seront également essentielles pour permettre l'action.

RÉSULTATS CLÉS

A. Les Canadiens (y compris les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et le grand public) soutiennent largement l'économie circulaire par leurs actions, notamment en soutenant les modèles d'affaires, les produits, les services et les investissements circulaires.

C. La main-d'œuvre canadienne possède les compétences et le niveau d'éducation requis pour mener à bien les objectifs et les activités de l'ÉC.

B. Les Canadiens (y compris les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et le grand public) tirent parti des stratégies et des actions de l'ÉC pour faire face aux trois crises planétaires (climat, perte de la nature et de la biodiversité, et pollution).

D. Les Canadiens ont accès à des données solides, pertinentes et accessibles afin de prendre des décisions politiques et commerciales éclairées.



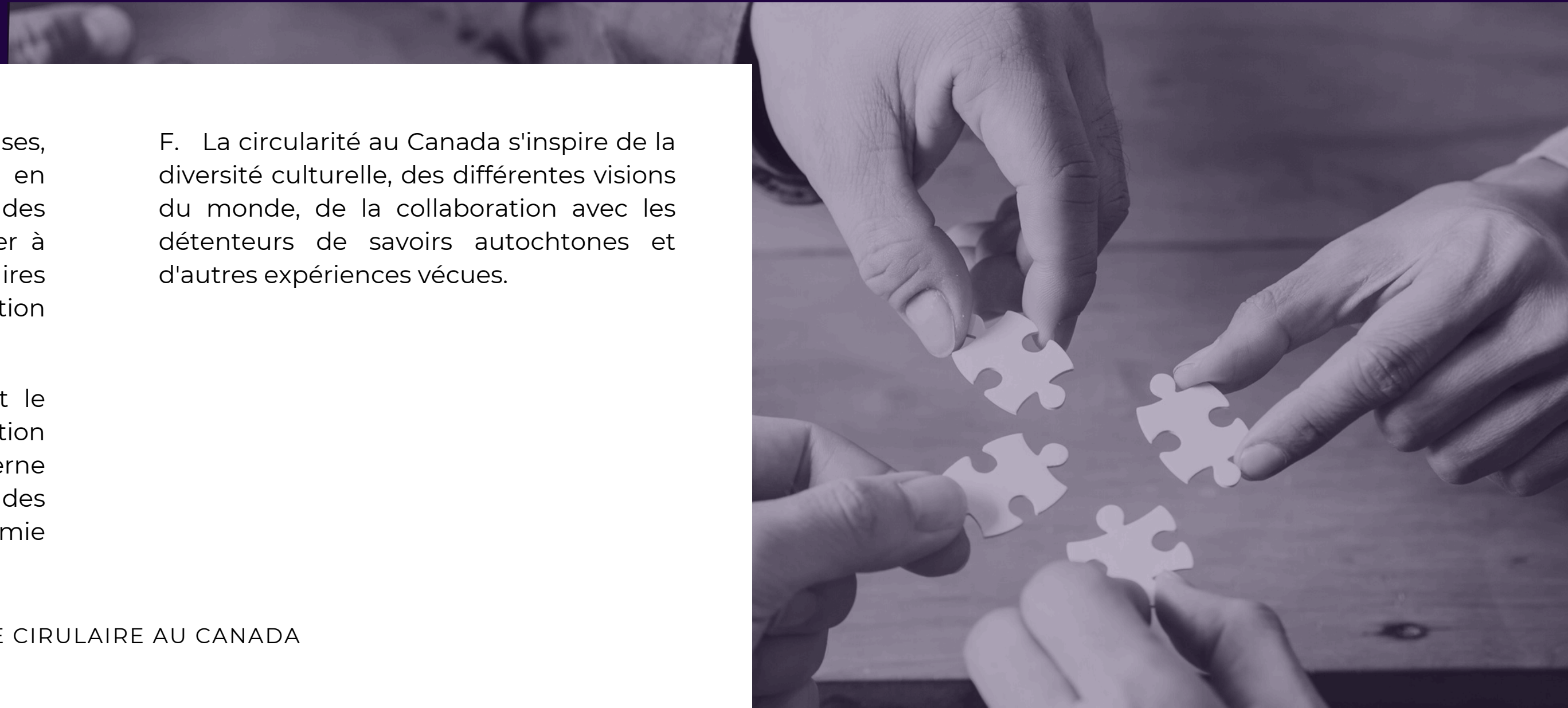
CATALYSEUR 2 : COLLABORATION



Établir des nouveaux partenariats et liens culturels pour accélérer le changement.



La transition des industries et des chaînes d'approvisionnement linéaires actuelles vers une économie plus circulaire au Canada nécessitera une réflexion systémique pour briser les silos et établir de nouveaux partenariats (au niveau national et international), tout en tirant parti de nouvelles approches et plateformes de collaboration. Pour soutenir l'adoption à grande échelle de pratiques circulaires, il faudra également s'engager à travers les cultures et explorer les opportunités et les défis à partir de différentes perspectives afin d'adopter une approche inclusive de la circularité.



RÉSULTATS CLÉS

E. Les parties prenantes (entreprises, gouvernements, universités) sont en mesure d'exploiter des modèles et des plateformes améliorés pour collaborer à travers les chaînes de valeur circulaires afin d'accélérer l'action et la transition vers l'ÉC.

G. Le Canada a identifié et soutient le commerce et la collaboration transfrontalière en ce qui concerne l'accélération et l'harmonisation des efforts mondiaux en matière d'économie circulaire.

F. La circularité au Canada s'inspire de la diversité culturelle, des différentes visions du monde, de la collaboration avec les détenteurs de savoirs autochtones et d'autres expériences vécues.

CATALYSEUR 3 : INNOVATION



**Stimuler l'innovation
circulaire dans les industries,
les secteurs et les chaînes
d'approvisionnement.**



L'innovation est au cœur de la transformation des pratiques commerciales, des industries et des chaînes d'approvisionnement de leurs structures linéaires actuelles vers des modèles plus circulaires. Tirer parti de la base de connaissances du Canada en matière de recherche appliquée tout en soutenant l'innovation dans les modèles d'entreprise peut créer des avantages triples qui soutiennent les objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

RÉSULTATS CLÉS

H. Les modèles d'entreprises circulaires se sont généralisés dans les secteurs, les industries et les chaînes d'approvisionnement du Canada.

J. Le Canada a appliqué des stratégies circulaires pour relever les défis dans les secteurs à forte intensité de ressources (matériaux et énergie).

I. Le Canada dispose d'une communauté de recherche appliquée de premier plan au niveau mondial, axée sur l'accélération de l'innovation en matière d'ÉC.



CATALYSEUR 4 : POLITIQUE



Aligner les politiques, l'approvisionnement et les normes pour accélérer les actions en matière d'économie circulaire.



L'établissement d'un cadre politique global et harmonisé à travers le Canada, basé sur des normes de pratique établies, contribuera à apporter des certitudes et à stimuler les activités et les investissements dans le domaine de l'économie circulaire. Les marchés publics, en tant qu'outil, peuvent accélérer l'augmentation des investissements en stimulant la demande de produits et de services circulaires.

RÉSULTATS CLÉS

K. Les politiques au Canada (y compris la réglementation) ont intégré les principes et les stratégies de l'économie circulaire dans un ensemble plus vaste d'enjeux au-delà de la gestion des déchets, notamment en les reliant aux objectifs climatiques et de carboneutralité du Canada, aux cibles en matière de biodiversité et de nature, ainsi qu'à l'agenda économique, d'innovation et social du pays.

L. Les pratiques et outils d'approvisionnement stimulent activement la demande de produits et de services plus circulaires partout au Canada.

M. Des normes relatives aux principes et aux meilleures pratiques de l'économie circulaire ont été élaborées et largement référencées dans la politique, la réglementation et les codes canadiens.



CATALYSEUR 5 : INVESTISSEMENT



Diriger le capital et les financements afin de soutenir la circularité et combler les lacunes en matière d'infrastructures.



La finance et l'investissement sont des catalyseurs essentiels de l'économie circulaire, mobilisant des capitaux pour soutenir les efforts des entreprises et des communautés tout en comblant les lacunes critiques en matière d'infrastructure. S'engager avec les institutions financières, traiter les risques et améliorer les rendements nécessitera un effort coordonné, mais doit être aligné sur les priorités des entreprises et des communautés.

RÉSULTATS CLÉS

N. Le secteur de la finance au Canada est en mesure de faire progresser ses objectifs en matière de réduction des émissions de GES, de gain positif pour la nature, d'impact social et de rentabilité grâce à des investissements liés à l'économie circulaire et à des pratiques et programmes de prêt.

O. Les lacunes en matière d'infrastructures critiques (de tous types) ont été identifiées et traitées afin de soutenir une transition accélérée vers une économie plus circulaire au Canada.

P. Il existe un financement adéquat pour soutenir l'expansion et le déploiement de l'innovation circulaire au sein des communautés du Canada (en rapport avec le thème 3 sur l'innovation).





LES ACTIONS PRIORITAIRES

Trente-six actions prioritaires ont été identifiées dans le cadre des cinq catalyseurs et des seize énoncés de résultats, avec des horizons à court terme qui seront réexaminés tous les deux ans lors du Sommet canadien de l'économie circulaire afin de suivre les progrès réalisés et examiner les domaines où il conviendrait de se recentrer.

ACTIONS PRIORITAIRES 2025



1 Information

1. Lancer une campagne de sensibilisation et d'engagement du public. Étendre les campagnes nationales en utilisant des connaissances en comportement. Mettre l'accent sur les avantages pratiques : accessibilité, réduction des déchets et création d'emplois. Segmenter les publics — entreprises, consommateurs, gouvernements, groupes culturels — pour stimuler la participation. (S'appuie sur l'Action prioritaire 1.1 du CEAP 2023)

2. Créer un cadre national de données circulaires. Harmoniser les indicateurs, les données et les formats de mesure. Fournir des tableaux de bord ouverts suivant les progrès par secteur et par région. (S'appuie sur l'Action prioritaire 1.7 du CEAP 2023)

3. Intégrer la circularité dans les plans et initiatives climatiques. Incorporer des indicateurs et stratégies circulaires dans les plans climatiques du gouvernement et du secteur privé, et traiter les questions liées à la déclaration des GES qui découragent les pratiques circulaires telles que la réutilisation, la réparation et la conception pour la durabilité. (Nouvelle Action prioritaire pour le CEAP 2025)

2 Collaboration

4. Co-concevoir des projets et initiatives circulaires avec les partenaires autochtones et locaux. Adopter des principes circulaires pour les projets d'infrastructure qui s'alignent sur les systèmes de connaissances autochtones et la cogouvernance régionale, permettant des clauses de propriété et/ou de bénéfices partagés dans les projets financés publiquement. (S'appuie sur l'Action prioritaire 2.4 du CEAP 2023)

5. Déployer à grande échelle des modèles éprouvés de réutilisation, réparation et remanufacturation. Soutenir une adoption accrue des modèles économiques fondés sur les Processus de Rétention de Valeur (PRV) via la collaboration précompétitive et l'infrastructure partagée. (S'appuie sur l'Action prioritaire 3.2 du CEAP 2023)

ACTIONS PRIORITAIRES 2025

3 Innovation

6. Autonomiser les entrepreneurs et PME. Fournir financement, conseils et projets pilotes liés aux acheteurs via des incubateurs et accélérateurs d'économie circulaire pour réduire les risques liés à l'innovation circulaire. (S'appuie sur l'Action prioritaire 3.3 du CEAP 2023)

7. Soutenir les bancs d'essai circulaires et les pôles d'innovation pour les secteurs majeurs. Utiliser une approche « laboratoire vivant » dans les secteurs stratégiques (construction, agroalimentaire, textile, fabrication, plastiques et métaux/minéraux critiques) pour valider et tester des modèles économiques évolutifs. (S'appuie sur les Actions prioritaires 2.1 et 3.4 du CEAP 2023)

8. Développer une feuille de route pour le passeport produit. Déployer des identifiants numériques dans les secteurs clés — construction, électronique, emballages alimentaires — en commençant par des projets pilotes volontaires, puis intégrer dans les standards de pratique et l'approvisionnement. (Nouvelle Action prioritaire pour le CEAP 2025)

9. Utiliser les outils numériques pour amplifier la conception circulaire. Appliquer et inciter à l'utilisation de l'IA, de la robotique, de la blockchain et d'autres solutions numériques pour réduire les déchets ou suivre les flux de matériaux, en privilégiant les systèmes et plateformes open source et/ou interopérables. (Nouvelle Action prioritaire pour le CEAP 2025)

4 Politique

10. Élaborer et lancer une Feuille de route nationale pour l'économie circulaire. Définir des objectifs au niveau fédéral, soutenus par des feuilles de route sectorielles, alignés sur les normes et meilleures pratiques mondiales. (Nouvelle Action prioritaire pour le CEAP 2025)

11. Renforcer les politiques favorables à la réutilisation et à la réparation. Réaffecter une part des fonds EPR et de la modulation des frais pour soutenir les infrastructures de réutilisation et de réparation, réformer la fiscalité sur les biens usagés, introduire des évaluations de durabilité et promouvoir la législation sur le « droit à la réparation ». (S'appuie sur l'Action prioritaire 4.1 du CEAP 2023)

12. Rendre l'approvisionnement circulaire obligatoire dans toutes les agences publiques. Utiliser l'approvisionnement pour promouvoir des produits à faible empreinte carbone, réutilisables et réparables, tout en renforçant la préparation des PME. (Nouvelle Action prioritaire pour le CEAP 2025)

13. Utiliser les normes comme accélérateurs de politiques. Intégrer les normes dans l'approvisionnement et les politiques, et tirer parti des normes ISO 59020 pour la mesure de l'économie circulaire aux niveaux local, provincial et national. (S'appuie sur l'Action prioritaire 4.7 du CEAP 2023)

5 Investissement

17. Lancer un plan d'investissement en infrastructures circulaires. Identifier les besoins et lacunes critiques en infrastructures par secteur et région, et développer des modèles d'incitation et de financement pour mettre le plan en œuvre. (Nouvelle Action prioritaire pour le CEAP 2025)

15. Étendre le financement mixte pour soutenir et réduire les risques des projets et infrastructures circulaires. Combiner subventions publiques, capitaux privés et communautaires pour soutenir les modèles économiques et infrastructures circulaires (réutilisation, réparation, retraitement, recyclage). (Nouvelle Action prioritaire pour le CEAP 2025)

16. Mobiliser les villes et gouvernements locaux. Renforcer les programmes circulaires localisés grâce à des outils de planification et des opportunités de financement par subventions. (S'appuie sur l'Action prioritaire 5.3 du CEAP 2023)

Résultats (Période de 10 ans)		Actions prioritaires (Période de 2 ans)		Parties Prenantes					
				CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
A. Les Canadiens (y compris les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et le grand public) soutiennent largement l'économie circulaire par leurs actions, notamment en soutenant les modèles d'affaires, les produits, les services et les investissements circulaires.	1.1 Lancer une campagne de sensibilisation et d'engagement du public. Étendre les campagnes nationales en utilisant des connaissances en comportement. Mettre l'accent sur les avantages pratiques : accessibilité, réduction des déchets et création d'emplois. Segmenter les publics — entreprises, consommateurs, gouvernements, groupes culturels — pour stimuler la participation.			L	L	S	S	L	
	1.2 Collaborer à l'élaboration de définitions normalisées et acceptées pour l'ÉC et les termes connexes dans le contexte canadien.			S	S	L	L	S	S
	1.3 Élaborer un indicateur de performance clé, des mesures et un cadre d'évaluation pour l'économie circulaire au Canada.			L	S	S	S	S	S
B. Les Canadiens (y compris les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et le grand public) tirent parti des stratégies et des actions de l'ÉC pour faire face aux trois crises planétaires (climat, perte de la nature et de la biodiversité, et pollution).	1.4 Rassembler les preuves et les données, entreprendre de nouvelles recherches et élaborer des études de cas démontrant clairement les liens entre les stratégies et pratiques circulaires et (a) les réductions d'émissions de GES et (b) la perte de la nature, et élaborer des communications ciblées, des efforts de sensibilisation et des outils de mise en œuvre (en incluant les avantages de l'ÉC dans les programmes d'éducation au climat).			L	L	S	S	S	L
	1.5 Démontrer et partager des exemples de la manière dont les stratégies de circularité peuvent soutenir les objectifs en matière de carbone intrinsèque dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction et de l'environnement bâti (conception, matériaux, prolongation de la durée de vie des actifs, déconstruction), en reliant à la fois la demande et l'offre par la recherche, l'éducation (p. ex. études de cas), le renforcement des capacités (p. ex. formation), et l'amélioration des données et des normes.			L	S	S	S	S	L
	1.6 Intégrer la circularité dans les plans et initiatives climatiques. Incorporer des indicateurs et stratégies circulaires dans les plans climatiques du gouvernement et du secteur privé, et traiter les questions liées à la déclaration des GES qui découragent les pratiques circulaires telles que la réutilisation, la réparation et la conception pour la durabilité. (Nouvelle Action prioritaire pour le CEAP 2025)			S	S	L	L	S	
C. La main-d'œuvre canadienne possède les compétences et le niveau d'éducation requis pour mener à bien les objectifs et les activités de l'ÉC.	1.7 Développer un inventaire des 20 principales professions essentielles à l'avancement des modèles et pratiques circulaires et collaborer avec les organismes professionnels concernés afin d'identifier les lacunes dans les programmes d'études et les outils de formation.				S	S	S		L
D. Les Canadiens ont accès à des données solides, pertinentes et accessibles afin de prendre des décisions politiques et commerciales éclairées.	1.8 Créer un cadre national de données circulaires. Harmoniser les indicateurs, les données et les formats de mesure. Fournir des tableaux de bord ouverts suivant les progrès par secteur et par région.			S	S	L	S	S	S

L = Lead S = Support

Résultats (Période de 10 ans)	Actions prioritaires (Période de 2 ans)	Parties Prenantes					
		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
E. Les parties prenantes (entreprises, gouvernements, universités) sont en mesure d'exploiter des modèles et des plateformes améliorés pour collaborer à travers les chaînes de valeur circulaires afin d'accélérer l'action et la transition vers l'ÉC.	2.1 Continuer à renforcer, soutenir et élargir les modèles de collaboration pré concurrentielle et les plateformes de partage des connaissances, de résolution de problèmes et d'expérimentation qui réunissent l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire pour faire progresser les chaînes de valeur circulaires dans l'ensemble des secteurs et des matières (comme le Pacte canadien sur les plastiques, le Consortium canadien des textiles circulaires, les laboratoires vivants du CERIEC, etc.)	S	S	L	L	S	S
	2.2 Déployer à grande échelle des modèles éprouvés de réutilisation, réparation et remanufacturation. Soutenir une adoption accrue des modèles économiques fondés sur les Processus de Rétention de Valeur (PRV) via la collaboration précompétitive et l'infrastructure partagée.	S	S	S	L	S	
F. La circularité au Canada s'inspire de la diversité culturelle, des différentes visions du monde, de la collaboration avec les détenteurs de savoirs autochtones et d'autres expériences vécues.	2.3 Entreprendre une exploration, y compris avec les détenteurs de savoirs autochtones, de la manière dont les différentes visions du monde et valeurs culturelles pourraient éclairer la transition vers l'ÉC au Canada et aider à communiquer les principes de l'ÉC à différents publics.			S		L	S
	2.4 Co-concevoir des projets et initiatives circulaires avec les partenaires autochtones et locaux. Adopter des principes circulaires pour les projets d'infrastructure qui s'alignent sur les systèmes de connaissances autochtones et la cogouvernance régionale, permettant des clauses de propriété et/ou de bénéfices partagés dans les projets financés publiquement.	S	S	L	L	S	
	2.5 Entreprendre des recherches sur la façon de développer la culture circulaire (habitudes, pratiques, modes d'utilisation/réutilisation et accessibilité) en fonction des profils de motivation de la population canadienne et en appliquant une lentille d'équité sociale (en s'appuyant sur les travaux existants sur ce sujet).	S	S	S	S	S	L
	2.6 Étudier les possibilités d'élaborer davantage de programmes communautaires visant à sensibiliser et à faire comprendre l'ÉC dans l'ensemble du Canada en fonction des différentes cultures, notamment de la maternelle à la 12e année,		S	S	S		L
G. Le Canada a identifié et soutient le commerce et la collaboration transfrontalière en ce qui concerne l'accélération et l'harmonisation des efforts mondiaux en matière d'économie circulaire.	2.7 Collaborer avec les organisations internationales et les agences gouvernementales pour soutenir le partage des connaissances et harmoniser les politiques, les achats, les normes, les innovations commerciales et les initiatives commerciales en ce qui concerne les produits, les services et les chaînes d'approvisionnement circulaires, y compris dans des domaines tels que les flux de matières et les technologies transfrontaliers.	S	S	L	L	S	S

L = Lead S = Support

Résultats (Période de 10 ans)	Actions prioritaires (Période de 2 ans)	Parties Prenantes					
		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
H. Les modèles d'entreprises circulaires se sont généralisés dans les secteurs, les industries et les chaînes d'approvisionnement du Canada.	3.1 Lancer un programme national d'accélération des entreprises circulaires pour aider les entreprises existantes ou établies de toutes tailles au Canada à adopter des modèles d'entreprise plus circulaires, en s'engageant avec leurs fournisseurs et leurs clients à créer des chaînes de valeur plus circulaires et à tirer parti des symbioses industrielles. En outre, ce programme peut favoriser un environnement de collaboration où les entreprises de tous les secteurs peuvent partager leurs expériences, apprendre les unes des autres et éventuellement former des partenariats qui améliorent l'impact global des solutions d'économie circulaire.	S	S	S	S	L	S
	3.2 Élaborer et étendre des programmes qui permettent aux entreprises canadiennes axées sur les produits en tant que service, le partage, la réutilisation, la réparation et la conservation de la valeur (ex. la refabrication), en tenant compte de l'accessibilité financière et de l'équité, afin qu'il soit plus facile et plus attrayant pour le public de participer à ces modèles.	S	S	L	S	S	
	3.3 Autonomiser les entrepreneurs et PME. Fournir financement, conseils et projets pilotes liés aux acheteurs via des incubateurs et accélérateurs d'économie circulaire pour réduire les risques liés à l'innovation circulaire.	S	S	S	L	S	
I. Le Canada dispose d'une communauté de recherche appliquée de premier plan au niveau mondial, axée sur l'accélération de l'innovation en matière d'ÉC.	3.4 Soutenir les bancs d'essai circulaires et les pôles d'innovation pour les secteurs majeurs. Utiliser une approche « laboratoire vivant » dans les secteurs stratégiques (construction, agroalimentaire, textile, fabrication, plastiques et métaux/minéraux critiques) pour valider et tester des modèles économiques évolutifs.	L	L	S	L	S	L
	3.5 Développer une feuille de route pour le passeport produit. Déployer des identifiants numériques dans les secteurs clés — construction, électronique, emballages alimentaires — en commençant par des projets pilotes volontaires, puis intégrer dans les standards de pratique et l'approvisionnement. Utiliser les outils numériques pour amplifier la conception circulaire. Appliquer et inciter à l'utilisation de l'IA, de la robotique, de la blockchain et d'autres solutions numériques pour réduire les déchets ou suivre les flux de matériaux, en privilégiant les systèmes et plateformes open source et/ou interopérables.			L	S	S	S
J. Le Canada a appliqué des stratégies circulaires pour relever les défis dans les secteurs à forte intensité de ressources (matériaux et énergie).	3.6 Accroître l'adoption de pratiques agricoles, aquacoles et forestières régénératrices et sans déchets au moyen d'incitatifs financiers, de subventions, de politiques harmonisées, de normes et d'un soutien technique à l'industrie afin d'assurer la transition vers des pratiques, des démonstrations et des collaborations de recherche régénératrices et sans déchets, liées aux objectifs d'atténuation et d'adaptation au climat (en s'appuyant sur les efforts existants de l'industrie et des gouvernements au Canada, y compris des groupes tels que CANZA).	S	S	S	L	L	S
	3.7 Faire progresser la recherche et les activités qui encouragent les stratégies et les politiques circulaires dans les chaînes de valeur des minéraux et des métaux critiques qui sont importantes pour les objectifs nets zéro du Canada (y compris des stratégies telles que la conception pour le désassemblage, la réutilisation, la remise à neuf et le recyclage en fin de vie des produits, comme les technologies d'énergie renouvelable et les batteries de VE, afin de récupérer la valeur de ces ressources).	L	S	S	S		L

Résultats (Période de 10 ans)	Actions prioritaires (Période de 2 ans)	Parties Prenantes					
		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
K. Les politiques au Canada (y compris la réglementation) ont intégré les principes et les stratégies de l'économie circulaire dans un ensemble plus vaste d'enjeux au-delà de la gestion des déchets, notamment en les reliant aux objectifs climatiques et de carboneutralité du Canada, aux cibles en matière de biodiversité et de nature, ainsi qu'à l'agenda économique, d'innovation et social du pays.	4.1 Renforcer les politiques favorables à la réutilisation et à la réparation. Réaffecter une part des fonds EPR et de la modulation des frais pour soutenir les infrastructures de réutilisation et de réparation, réformer la fiscalité sur les biens usagés, introduire des évaluations de durabilité et promouvoir la législation sur le « droit à la réparation ».	S	L	L		S	
	4.2 Intégrer les politiques de divulgation des émissions de gaz à effet de serre et de carbone sur l'ensemble du cycle de vie et les exigences en matière de compte-rendu dans les chaînes d'approvisionnement et dans les conditions d'achat.		S	L	L		S
	4.3 Mettre en place un "incubateur de politiques d'économie circulaire" de gouvernement à gouvernement afin de supprimer les cloisonnements et de soutenir la réflexion et la planification stratégiques pluridisciplinaires, en permettant l'approche systémique nécessaire pour accélérer l'économie circulaire, l'innovation et l'impact social, ainsi qu'en fournissant un mécanisme de mise en commun des fonds pour soutenir la recherche et la mise à l'échelle des solutions.	L	S	L		S	
	4.4 Continuer à collaborer avec l'industrie pour déterminer où et comment étendre la politique de responsabilité élargie des producteurs (REP) harmonisée à l'échelle provinciale et/ou les programmes de récupération des ressources dans les domaines où l'impact est le plus important, y compris dans les secteurs industriels ciblés (p. ex. plastiques agricoles, construction, etc.).		S	L	S		
	4.5 Élaborer et lancer une Feuille de route nationale pour l'économie circulaire. Définir des objectifs au niveau fédéral, soutenus par des feuilles de route sectorielles, alignés sur les normes et meilleures pratiques mondiales.	S	S	L	L	S	S
L. Les pratiques et outils d'approvisionnement stimulent activement la demande de produits et de services plus circulaires partout au Canada.	4.6 Lancer davantage de partenariats public-privé (par exemple, des groupes d'achat) axés sur la normalisation des achats circulaires dans des secteurs stratégiques et/ou pour des produits, services et matériaux circulaires, ainsi que des initiatives de marchés publics qui normalisent les achats et génèrent des résultats circulaires. Cela peut inclure la référence aux normes pertinentes pour l'économie circulaire dans les documents de passation des marchés et les appels d'offres.		L	L	L	S	
	4.7 Coordonner et créer une demande pour utiliser les principes acheter moins, acheter mieux et utiliser de meilleurs principes et encourager les innovations en matière de modèles commerciaux d'EC en faisant évoluer les critères d'approvisionnement (publics et privés) pour se concentrer sur des résultats qui apportent une valeur économique et sociale.		L	S	S		
	4.8 Rendre l'approvisionnement circulaire obligatoire dans toutes les agences publiques. Utiliser l'approvisionnement pour promouvoir des produits à faible empreinte carbone, réutilisables et réparables, tout en renforçant la préparation des PME.			L			
M. Des normes relatives aux principes de l'économie circulaire ont été élaborées et largement référencées dans la politique, la réglementation et les codes canadiens.	4.9 Utiliser les normes comme accélérateurs de politiques. Intégrer les normes dans l'approvisionnement et les politiques, et tirer parti des normes ISO 59020 pour la mesure de l'économie circulaire aux niveaux local, provincial et national.	S	S	L	L	S	

Résultats (Période de 10 ans)	Actions prioritaires (Période de 2 ans)	Parties Prenantes					
		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académism
N. Le secteur de la finance au Canada est en mesure de faire progresser ses objectifs en matière de réduction des émissions de GES, de gain positif pour la nature, d'impact social et de rentabilité grâce à des investissements liés à l'économie circulaire et à des pratiques et programmes de prêt.	5.1 Continuer à engager le secteur financier à identifier les principaux risques pour les investisseurs/prêteurs, aider les institutions financières à mieux comprendre les besoins des entreprises circulaires afin d'améliorer les prêts, les solutions d'investissement et les options de financement (par exemple, microcrédits, prêts à faible taux d'intérêt, crédit-bail innovant, etc.), et élargir le travail de taxonomie de la finance durable au Canada pour inclure l'économie circulaire.	L	L		S		S
O. Les lacunes en matière d'infrastructures critiques (de tous types) ont été identifiées et traitées afin de soutenir une transition accélérée vers une économie plus circulaire au Canada.	5.2 Lancer un plan d'investissement en infrastructures circulaires. Identifier les besoins et lacunes critiques en infrastructures par secteur et région, et développer des modèles d'incitation et de financement pour mettre le plan en œuvre. Préconiser des investissements pour combler ces lacunes si nécessaire - notamment en ce qui concerne les installations de réemploi, de tri et de recyclage (Installation de valorisation des matériaux, récupérateurs, recycleurs, installations de compostage, entrepôts pour le stockage des matières secondaires, etc.)	S	S	L	L	S	S
P. Il existe un financement adéquat pour soutenir l'expansion et le déploiement de l'innovation circulaire au sein des communautés du Canada (en rapport avec le thème 3 sur l'innovation).	5.3 Mobiliser les villes et gouvernements locaux. Renforcer les programmes circulaires localisés grâce à des outils de planification et des opportunités de financement par subventions. Les subventions devraient être accessibles à un large éventail de parties prenantes, y compris les universités, les groupes de réflexion, les start-ups et les entreprises établies.			L			
	5.4 Étendre le financement mixte pour soutenir et réduire les risques des projets et infrastructures circulaires. Combiner subventions publiques, capitaux privés et communautaires pour soutenir les modèles économiques et infrastructures circulaires (réutilisation, réparation, retraitement, recyclage).	S	S	L	L	S	S

L = Lead S = Support



A Solution Space by
Generate Canada



Circular Economy Leadership Canada et le Circular Innovation Council se réjouissent de travailler avec leurs partenaires, l'industrie, les gouvernements, les communautés et les autres parties prenantes de l'écosystème pour faire progresser ce plan d'action pour l'économie circulaire au Canada.

En apprendre davantage sur CELC et CIC:

www.circulareconomyleaders.ca

www.circularinnovation.ca